

Val-de-Moder

PFAFFENHOFFEN - RINGELDORF - UBERACH - LA WALCK



Retrouvez le calendrier et les horaires des manifestations de la commune
sur www.valdemoder.fr

MAI 2025 - N° 24

INFORMATIONS COMMUNALES



www.valdemoder.fr



De la gadoue, beaucoup de gadoue et beaucoup de courageux(ses) pour le cyclo-cross organisé par l'UC Haguenau autour du stade de La Walck 5 janvier



Une vingtaine d'associations ont été réunies par Gauthier Da Cruz le 8 janvier pour créer une nouvelle dynamique inter-associations et préparer les grandes animations de l'année - 8 janvier



Jean-Denis ENDERLIN
Maire de Val-de-Moder

Éditorial

Chères Valmodoises, chers Valmodois

Le printemps est une saison de transition pour nous aider à passer du grand froid aux fortes chaleurs. C'est une période euphorique, où la nature se réveille et le soleil fait son grand retour. Il représente l'innovation, il introduit les forces de la vie et réveille l'énergie créatrice. Un vent de renouveau débarque dans nos vies... Le printemps, le temps du rêve et de l'éveil, celui d'un retour à l'essentiel dans une vie évoluant au rythme du soleil.

Nous voyons enfin l'espoir de retrouver une vie plus sociale, faite de moments d'échanges et de chaleur humaine accompagnée de nouvelles promesses. Mais le printemps c'est aussi le moment de se remémorer les bonnes manières qui font partie du savoir-vivre en société. La grisaille de l'hiver et l'habitude nous ont fait oublier de regarder les petites choses qui dérangent notre quotidien. Nos yeux passent, sans les remarquer, sur les canettes abandonnées et les papiers gras qui encombrant le domaine public. La propreté de la commune est affaire de tous. Nous pouvons faire beaucoup, et nos agents sont déjà très actifs, mais ne peuvent pas être derrière chaque indécrottable qui sème ses petits déchets du quotidien.

Il en est de même dans votre vie de tous les jours. Afin de permettre à chacun d'entre nous de bien profiter de ces belles journées, acceptons les règles évidentes de savoir bien vivre dans notre commune, une sorte de rappel permettant à chacun de faire attention à autrui !

Ces mots semblent parfois désuets alors qu'ils contribuent uniquement aux relations saines entre les individus. Un exemple : passer la tondeuse à l'heure des repas est certainement à proscrire afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage !

Ces principes ne sont en rien contraignants. Ils valident simplement, s'ils sont respectés, une meilleure qualité de vie pour tous. La recette est simple et collective : respecter des règles de vie en ajoutant une dose de bon sens et de respect dans nos comportements.

Nous ne solutionnerons pas toutes les incivilités ou tous les problèmes de voisinage mais nous essayerons ensemble de les atténuer, pour que chacun vive dans un cadre agréable et dans le respect des autres est tout à fait possible. C'est le souhait de l'équipe municipale d'y croire et de tout mettre en œuvre, avec les citoyens, afin d'y répondre le mieux possible.

Le printemps c'est également la reprise des activités culturelles, sportives et associatives et comme les années précédentes, la commune restera un soutien fort pour toutes les initiatives proposées.

L'aménagement d'une médiathèque et d'un nouvel espace de convivialité dans le bâtiment de la scène perturbera l'organisation des traditionnelles soirées et manifestations mais offrira, à l'issue des travaux à tous les concitoyens un équipement moderne et adapté, dédié à la lecture et plus largement à la culture. Pour les habitants de Val-de-Moder, ce sera également le début des travaux de voirie rue de Saverne, un projet qui forcément perturbera la circulation des voitures, mais à la sortie sécurisera cet axe par l'installation des deux côtés de la route d'un trottoir piéton et d'une piste cyclable.

Enfin pour terminer, ce printemps correspond également au lancement du chantier de la résidence senior, un projet qui s'intégrera parfaitement dans la volonté de la commune pour optimiser le développement intergénérationnel cher à tous.

Des engagements pour tous, civisme et tolérance pour nos concitoyens, nouveaux chantiers pour la collectivité...

Le Maire, Jean-Denis ENDERLIN

Infos Pratiques

COMMUNE DE VAL-DE-MODER

17, rue du Dr Albert Schweitzer
PFAFFENHOFFEN
67350 VAL-DE-MODER
Tél. 03 88 07 70 55

Lundi	de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Mardi	----- de 14h à 18h
Mercredi	de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Jeudi	----- de 14h à 18h
Vendredi	de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

BIBLIOTHÈQUE :

14, rue du Marché 67350 VAL-DE-MODER
Tél. : 03 88 72 23 73
bibliotheque.valdemoder@agglo-haguenau.fr
www.valdemoder.fr
rubrique Culture et Loisirs

Horaires : Lundi de 16h à 18h30
Mercredi de 15h à 18h
Samedi de 9h30 à 11h30

MUSÉE DE L'IMAGE POPULAIRE :

24, rue du Dr. Albert Schweitzer
67350 VAL-DE-MODER
Tél. : 03 88 07 80 05
musee@commune-valdemoder.fr
musee.valdemoder.fr

Ouvert du mercredi au dimanche
De mai à septembre de 14h à 18h
D'octobre à avril de 14h à 17h

LA SCÈNE ESPACE CULTUREL

11, Rue de Haguenau 67350 VAL-DE-MODER
Tél. : 03 88 05 60 60
contact@lascene67.fr
https://www.lascene67.fr/

DÉCHÈTERIE :

ZA Nord du Val-de-Moder
Contact : Service Ordures Ménagères
Tél. : 03 88 73 71 72
om@agglo-haguenau.fr
www.agglo-haguenau.fr
Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

URGENCES :

Police secours 17
Pompiers 18 Numéro européen 112
Numéro d'urgence 114 pour les
sourds et malentendants
Samu 15

DES NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

8 jeunes ont pris part à la cérémonie du 13 juillet 2024 au monument aux morts de Pfaffenhoffen suivie du défilé jusqu'à l'étang de pêche (Marion, Marcel, Coralie, Ivan, Alice, Nohlan, Abel, Henri). A noter que Marion fait aussi partie de la «Buerekapell Aloysia Uberach».



A la commémoration du 11 novembre 2024 pour la dépose de la gerbe au monument aux morts de la Walck 10 jeunes du CMJ étaient présents (Lou Anne, Coralie, Alice, Nohlan, Marcel, Ivan, Henri, Maxence, Arthur, Abel).



la Scène avec un temps d'échange émouvant et instructif avec deux vétérans, Mrs. Sold et Greiner, permettant aux participants de mieux comprendre les événements de 1945 et leur portée historique.

Le samedi 15 mars 2025 pour les 80e anniversaire de la libération, la commune d'Engwiller avait organisé une reconstitution des combats de la seconde guerre mondiale dans ses rues. Nous avons été invités par le CMJ d'Engwiller, 8 jeunes ont accepté l'invitation (Coralie, Agathe, Axel, Juliane, Izabella, Marcel, Arthur, Marion).



Le 20 mars 2025 dans le cadre de l'opération «Une naissance, un arbre», 19 arbres ont été plantés devant l'école primaire de la Walck Pierre Pflimlin et le complexe sportif Joseph Heckel et 11 arbres ont été distribués aux parents souhaitant le planter sur leur propriété privée. Merci au service technique communal de leur implication et de leur aide (Patrick, Laurent, Maxime et Thomas).



Le 30 octobre 2024 le Réseau Animation Intercommunal avait organisé, avec comme chef d'orchestre Gilles, une sortie au Parlement Européen et des institutions Européennes à Strasbourg. Tous les CMJ du territoire étaient invités, au total 120 jeunes ont participé (Lou Anne, Abel, Agathe, Coralie, Marion, Arthur, Axel, Ivan, Nohlan, Enes, Ela, Izabella, Juliane). Nos jeunes ont pu découvrir le cœur de la démocratie européenne, le lieu où sont prises les décisions qui concernent l'ensemble de l'Union Européenne. Les jeunes ont aussi testé le nouveau jeu de rôle. Le but, apprendre comment fonctionne la démocratie européenne de manière immersive et interactive, et ce en collaborant étroitement et en améliorant leur sens de la diplomatie et leur prise de parole en public.



Le 30 novembre 2024 «à l'Authentique Marché de Noël» dans le centre ville de Pfaffenhoffen, parmi les nombreux stands, un stand était tenu par le CMJ pour une vente de petits gâteaux de Noël. Un grand MERCI car grâce à vous tous les petits gâteaux ont été vendus le samedi après-midi ...pour dimanche il n'y avait plus de petits gâteaux... pour le prochain Marché de Noël il faudra rester plus longtemps devant le four !!! (Agathe, Mathilde, Henri, Axel, Izabella, Ela, Coralie).

Le vendredi 14 mars 2025, à l'occasion du 80e anniversaire de la Libération, la commune de Val-de-Moder a rendu hommage à la division Cactus de la 103e division d'infanterie américaine devant le monument des Américains. La cérémonie s'est poursuivie à



Du 14 au 16 avril 2025, 117 jeunes et référents des Conseils Municipaux de Jeunes (CMJ) du territoire ont participé à un séjour à Bruxelles organisé par le Réseau Animation Intercommunal, clôturant ainsi le cycle des Parlements. Ils ont visité le Parlement Européen, le Parlamentarium, la Maison de l'Histoire Européenne, l'Atomium - véritable emblème de Bruxelles - ainsi que les célèbres fresques du Parcours BD. Ce voyage a été marqué par des moments riches en échanges, en découvertes culturelles et en convivialité entre les différents CMJ, tous unis par les mêmes valeurs, illustrant parfaitement le slogan européen «Unis dans la diversité». Un grand merci à Gilles, Jérémy, Jordan, les référents, accompagnateurs et à tous les jeunes pour ces trois journées inoubliables.



Les futurs projets du conseil municipal des jeunes :

Aimer les animaux, c'est aussi accepter quelques règles de savoir-vivre, notamment pour éviter les désagréments des déjections canines dans les espaces publics. C'est sur ce projet que le CMJ travaille suite à la demande d'Elisabeth Messer (maire déléguée de la Walck).

Les jeunes travaillent sur des affiches..... Petit rappel: si vous ne ramassez pas les crottes de votre chien sur le trottoir ou autres espaces publics, cela peut vous coûter cher, et pour cause, cette infraction est passible d'une amende de 135 euros.

José Peralta et le Conseil Municipal des Jeunes



BUDGET ET PROJETS 2025

Quelques chiffres :

- Le budget primitif 2025 a été approuvé lors de la réunion du conseil municipal du 17 mars 2025 et s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :
 - à hauteur de 4 937 992 € pour la section de Fonctionnement.
 - à hauteur de 4 096 299 € pour la section d'Investissement.

- Le montant de la dette est en baisse constante puisqu'aucun nouvel emprunt a été réalisé depuis la création de la commune nouvelle en 2016. Il s'élève à 219 euros par habitant au 1^{er} janvier 2025.
- Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale (Taxe Foncière sur les propriétés bâties, TF sur les propriétés non bâties et Taxe d'habitation sur les résidences secondaires), alors que les bases d'imposition sont revalorisées de 1,7% à l'échelle nationale.

Les travaux programmés cette année :

Dans un contexte économique plus que jamais contraint à l'échelle internationale et nationale, la situation financière de la commune reste favorable et nous permet d'entretenir, de sécuriser et d'enrichir notre patrimoine bâti et non bâti sans recourir à de nouveaux emprunts.

L'année 2025 verra s'achever la construction du terrain de football synthétique qui sera fonctionnel d'ici l'été.

Des nouvelles opérations vont démarrer ;

- La construction d'un Pumptrack (à l'arrière de la piscine) à l'automne 2025.
- La rénovation des toitures de la Maison des loisirs, du Gymnase et d'un bâtiment du groupe scolaire.
- Dans la continuité du programme pluriannuel de rénovation énergétique déjà engagé, des luminaires Led seront installés à la Maison des loisirs et à La Scène.
- Enfouissement du Réseau Fibre.

Concernant la construction de la Résidence seniors portée par Alsace habitat, les travaux de construction commenceront dans les prochaines semaines.



Concernant les investissements relevant de la compétence de la Communauté d'Agglomération de Haguenau sont notamment prévus pour notre commune :

💡 Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue de Saverne dont une première tranche débutera au mois de juin.

💡 L'aménagement d'une médiathèque dans l'extension de l'espace culturel La Scène.



INFO CIRCULATION

Sécurité routière

Pour la sécurité de tous, différents aménagements et réglementations ont été mis en place dans la commune :

- Aménagement de «Zones 30» dans les lotissements
- Mise en place d'un «Sens unique» Rue des Vosges
- Installation d'une écluse de voirie Rue des Carrières

Merci de respecter ces nouvelles règles pour la sécurité des piétons, cyclistes et riverains !

sécurité

Séniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes :

Le guide « Les bons gestes lorsque vous êtes chez vous », publié par le ministère de l'Intérieur, fournit des conseils pratiques pour renforcer la sécurité des seniors à domicile. Il aborde des mesures préventives contre les cambriolages, tels que le verrouillage des portes à double tour, l'installation d'équipements de sécurité adaptés, la vigilance face aux comportements suspects ou se prémunir des dangers d'internet.



Consultez le guide en scannant ce QR Code



Opération tranquillité vacances

Chaque habitant peut signaler son départ en vacances via un formulaire à récupérer à la mairie ou par demande à l'adresse mail :

police@commune-valdemoder.fr

L'adresse sera ainsi intégrée dans les rondes préventives organisées par la police municipale et la gendarmerie.



TRANQUILLITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE

Le brûlage à l'air libre des déchets verts

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Article 84 du «Règlement Sanitaire Départemental» (RSD) diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **TROUBLES DU VOISINAGE** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **RISQUES D'INCENDIE**, **LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE ÉMET DE NOMBREUX POLLUANTS*** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. En outre, **LA TOXICITÉ** des substances émises peut **ÊTRE ACCRUE** quand **D'AUTRES DÉCHETS** comme des plastiques ou des bois traités sont associés.

LES DÉPÔTS SAUVAGES SUR LE DOMAINE PUBLIC ET SUR LE DOMAINE PRIVÉ D'AUTRUI SONT TOTALEMENT INTERDITS.

* particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxyde d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines.



Les déchets visés :

Tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'égamage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins, etc.

La divagation des animaux domestiques et les déjections canines

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance et du contrôle de celui-ci.

SONT DONC INTERDITS :

• LA DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Laisser un animal sans surveillance est répréhensible d'une amende prévue pour les contraventions de 2^{ème} classe et concerné par une mise en fourrière.

• LES DÉJECTIONS CANINES LAISSÉES SUR L'ESPACE PUBLIC

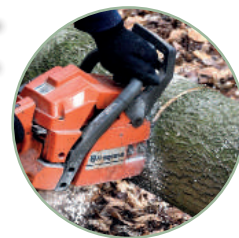
Le propriétaire ou responsable de l'animal concerné a pour obligation le ramassage des déjections canines sous peine de verbalisation.

Le non respect de cette disposition est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2^{ème} classe.



Les bruits de voisinage

En matière de nuisances sonores, le code de la santé publique définit les bruits de comportements (art. R1336-5) et les bruits d'activités professionnelles et apparentées (art.1336-6). **Les activités de jardinage et de bricolage font partie du quotidien avec l'arrivée des beaux jours.**



L'UTILISATION D'OUTILS OU D'APPAREILS SUSCEPTIBLES DE CAUSER UNE GÊNE POUR LE VOISINAGE en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, tronçonneuses, scies mécaniques ainsi que tout appareil thermique ou électrique, sont **UNIQUEMENT** autorisés aux jours et horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h à 20h

Les samedis de 8h à 12h et de 13h à 19h

ET INTERDITS les dimanches et jours fériés

Le non respect de ces dispositions est puni par une contravention de 3^{ème} classe.

Rejoignez-nous le **23 mai 2025** pour une soirée
informative et interactive dédiée à la sensibilisation et à
la prévention du diabète !

CONFÉRENCE : Le diabète Nouvelle pandémie du 21ème siècle par le Professeur Michel PINGET

Où ?

Salle de la Mairie La Walck
28 rue Principale
67350 Val-de-Moder

Quand ?

18h30 - Accueil

Découvrez vos partenaires locaux
engagés dans la lutte
contre le diabète

19h00 - Conférence

Animée par le Professeur
Michel PINGUET, Diabétologue
Fondateur du CEED
(Centre Européen d'Etude du Diabète)
Président du Pôle APSA
(Pôle Accompagnement Prévention
Santé Alsace)

Suivi d'ateliers

- > Le suivi de mon diabète
- > Sport Santé
- > Alimentation équilibrée
au quotidien



Le FRELON

Savoir les reconnaître et les signaler :

Avec le retour des beaux jours, les frelons réapparaissent. Leur piqûre est le plus souvent sans gravité, mais il est important de savoir faire la différence entre le frelon européen et le frelon asiatique, une espèce invasive qui menace la biodiversité et les abeilles.

- **Le frelon européen** peut mesurer jusqu'à 3 cm. Il ressemble à une grosse guêpe, avec un corps brun et jaune, une tête rousse et des extrémités de pattes également rousses. Généralement pacifique, il évite les habitations et ne devient agressif que s'il se sent menacé.

- **Le frelon asiatique**, plus petit (environ 2,5 cm), se distingue par son thorax noir, ses pattes jaunes et son comportement plus envahissant. Il construit ses nids en hauteur, dans les arbres, sous les toitures ou autres structures élevées.

• VOUS REPÉREZ UN NID ?

- Ne tentez aucune intervention vous-même !
- Éloignez les personnes sensibles et allergiques
- Contactez en priorité une société spécialisée dans la destruction des nids



À noter : L'utilisation de pièges à frelons est fortement déconseillée. Non sélectifs, ils capturent aussi de nombreux insectes utiles, notamment des pollinisateurs indispensables à l'équilibre de notre environnement.



DES ITINÉRAIRES PIÉTONS ET CYCLABLES SÉCURISÉE POUR LE TRAJET DOMICILE/ÉCOLE



Des itinéraires spécifiques pour les écoliers : un pas vers plus de sécurité et de mobilité douce

Ce guide des itinéraires piétons et cyclables sécurisé se trouve au milieu du bulletin communal, vous pouvez facilement le détacher en ouvrant les agrafes. A l'aide des deux plans vous pourrez repérer avec vos enfants les itinéraires balisés dans la commune

Afin de faciliter les trajets domicile-école des élèves des groupes scolaires Philippe-Chrétien Schweitzer et Pflimlin, la commune de Val-de-Moder a mis en place des itinéraires sécurisés et pensés pour répondre aux besoins des enfants et de leurs parents. Ces parcours, clairement identifiés, visent à encourager des trajets à pied ou à vélo dans un environnement plus sûr et plus agréable.

Une priorité communale : sécurité routière et mobilités douces

Cette initiative s'inscrit dans la volonté forte de la commune de faire de la sécurité aux abords des établissements scolaires une priorité, tout en promouvant activement les modes de déplacement doux. En incitant les familles à repenser leurs habitudes de mobilité, Val-de-Moder agit concrètement pour un espace public plus apaisé, convivial et respectueux de l'environnement.

Moins de voitures, plus de sécurité

La diminution du trafic motorisé aux heures de pointe scolaires permet de fluidifier la circulation et de réduire les situations à risque pour les enfants. En rendant ces parcours attrayants et accessibles, la commune espère mobiliser un nombre croissant de familles autour de cette dynamique. Une rue avec moins de voitures, c'est aussi une rue plus calme, plus sûre et plus respirable.

Des itinéraires pensés avec les familles et les enseignants

Ces itinéraires ont été co-construits avec les parents d'élèves et la communauté éducative, afin de s'adapter au mieux aux réalités du terrain.

Ils privilégient les rues où la vitesse est limitée, ainsi que les pistes et bandes cyclables existantes, offrant ainsi un parcours sécurisé, agréable et balisé pour les enfants comme pour les adultes accompagnateurs.



Des aménagements concrets pour accompagner la démarche

En parallèle de la signalétique dédiée et de la communication autour des trajets conseillés, des travaux d'aménagement ont été réalisés, notamment la création d'une zone 30 dans les lotissements proches des écoles. Ces ajustements visent à calmer le trafic et à garantir un environnement plus sécurisé pour tous.

Autonomie, santé et environnement : des bénéfices multiples

Marcher ou pédaler jusqu'à l'école ne se résume pas à un simple déplacement. Cela contribue à l'autonomie progressive de l'enfant, lui permet de s'orienter, de développer son sens des responsabilités et sa forme physique. C'est aussi un geste fort pour l'environnement, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et le bruit urbain.

DES ITINÉRAIRES PIÉTONS AU DÉPART DU GROUPE SCOLAIRE PHILIPPE-CHRÉTIEN SCHWEITZER

Ce guide des itinéraires piétons et cyclables sécurisé se trouve au milieu du bulletin communal, vous pouvez facilement le détacher en ouvrant les agrafes. A l'aide des deux plans vous pourrez repérer avec vos enfants les itinéraires balisés dans la commune



DES ITINÉRAIRES PIÉTONS AU DÉPART DU GROUPE SCOLAIRE PIERRE PFLIMLIN



Ce guide des itinéraires piétons et cyclables sécurisé se trouve au milieu du bulletin communal, vous pouvez facilement le détacher en ouvrant les agrafes. A l'aide des deux plans vous pourrez repérer avec vos enfants les itinéraires balisés dans la commune



Itinéraire piéton 1
Itinéraire piéton 2



Itinéraire cyclable 1
Itinéraire cyclable 2



QUELQUES RÈGLES DE SÉCURITÉ

Lorsque tu te déplaces à pied, pense à :

- Traverser sur les passages piétons en ayant bien regardé à gauche et à droite pour t'assurer qu'il n'y a pas de danger
- Marcher le long des maisons plutôt qu'au bord du trottoir
- Rester vigilant et ne pas jouer sur les trottoirs avec tes amis



Lorsque tu te déplaces avec ton vélo, pense à :

- Circuler sur le côté droit de la chaussée mais à 1 mètre des voitures en stationnement et du trottoir
- Utiliser au maximum les bandes cyclables
- Garder une distance d'au moins 3 mètres par rapport au véhicule précédent
- Ne pas zigzaguer entre les voitures
- Faire attention aux portières qui s'ouvrent brusquement
- Porter ton casque vélo qui est obligatoire



santé

Plan d'alerte «Canicule»

Si vous connaissez des personnes en situation de fragilité, isolées et/ou avec handicap, ou si vous êtes vous-même dans un de ces cas, nous vous proposons, si vous le souhaitez, de vous faire connaître :

• Aux horaires d'ouverture de la mairie ou par téléphone au 03 88 07 70 55

• Par courriel : ccas@commune-valdemoder.fr

INFORMATIONS CANICULE, FORTES CHALEURS
DE L'ARS : www.grand-est.ars.sante.fr

INFORMATIONS SANTÉ :
<https://www.santepubliquefrance.fr/>



BON DE FLEURISSEMENT

La commune de Val-de-Moder participe à l'embellissement de vos façades sur rue en vous offrant : **UNE RÉDUCTION DE 10€ par famille pour l'achat de fleurs de balcons et/ou terreau horticole uniquement.**

La réduction est à faire valoir directement auprès des commerçants participants :

- Éphémère - Fleuriste Créateur
- ETS Gangloff
- Fleurs Roller, Fleuriste, Horticulteur
- Fleurs Sandrine

Cette réduction sera appliquée directement lors de votre passage chez l'un des fleuristes participants.

Cette offre est valable uniquement du 2 mai au 9 juin 2025. Un seul bon par famille.

Elisabeth MESSER-CRIQUI, Maire déléguée de La Walck

CCAS

8 juin 2025 - Fête des retrouvailles
Barbecue géant

10 septembre 2025 - Journée des seniors
Sortie en bus. Programme affiché en mairie en août

Activités proposées dans la commune pour les seniors :
Après-midi cartes - Belotte, Rami, Rummikub, etc
Mardi de 14h à 17h - *Maison des Associations*
Jeudi de 14h à 18h - Belotte à la *Mairie de La Walck*

Sports adaptés
Mardi de 14h à 15h et Jeudi de 14h30 à 15h30
Maison des Loisirs

Après-midi rencontres - Jeux, bricolage, discussion
Jeudi à 14h - Semaine paire - *Maison des Associations*

Les petites mains
Vendredi - 1 fois par mois - Semaine paire - à la *Fontaine*
Marche d'environ 10km
Tous les premiers lundi du mois - Départ *Maison des Loisirs*

Mme Astride Klein, Vice-Présidente du CCAS

ENTRETIEN DES CIMETIERES ET DES ESPACES VERTS OUVERTS AU PUBLIC

Un arrêté du 15 janvier 2021 étend l'application du zéro phyto pour l'entretien des espaces verts, promenades, voiries. Depuis le 1^{er} juillet 2022, l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques s'étend également aux cimetières et colombariums. Le concessionnaire se doit de faire l'entretien autour de la tombe. Dans un contexte sensible lié à la perte d'un proche, les visiteurs restent très attentifs à la propreté des lieux. Ainsi, les cimetières ont toujours été entretenus avec un soin particulier ce qui sous-entendait, jusqu'à présent, l'éradication de la moindre « mauvaise herbe » par l'usage des produits phytosanitaires plus couramment connus sous le nom de pesticides.

C'est une démarche nature :

- Pour nos intérêts
- Pour notre santé et celle de tous les organismes vivants car la contamination par les pesticides se fait par inhalation et par contact avec la peau.
- Pour la biodiversité car si les pesticides limitent la pousse et la

repousse des herbes indésirables, ils éradiquent tous les végétaux y compris les plantations. Ils sont également nuisibles à l'ensemble de la faune et de la flore des cimetières, réduisant drastiquement le nombre d'espèces végétales et animales nécessaires à un environnement sain (abeilles, insectes, escargots, ...).

- Pour l'environnement et les milieux aquatiques, car les produits pulvérisés sur les herbes se dispersent involontairement partout, réduisent la fertilité des sols et entraînent la pollution de l'eau en surface et dans les nappes souterraines.

Laissons la nature franchir les murs de nos cimetières par :

> le verdissement des allées, « herbes folles » dans les espaces inter-tombes, de nouvelles plantations privilégiant les essences résistantes et moins consommatrices d'eau, la végétalisation de pieds d'arbres, la création de zones de prairies sèches et de bois.

Elisabeth MESSER-CRIQUI, Maire déléguée de La Walck



MUSÉE DE L'IMAGE POPULAIRE

Des pièces exceptionnelles rejoignent la collection muséale :

Le musée de l'Image populaire - François Lotz conduit depuis 2022 un chantier des collections pluriannuelle de grande ampleur. Des centaines d'œuvres appartenant au fonds ancien du musée sont photographiées, numérisées et surtout étudiées pour rejoindre la base de données et l'inventaire réglementaire du musée. Toutes ces œuvres pourront ensuite être valorisées et exposées aux publics.

Outre ce chantier exceptionnel, le musée continue d'accepter des dons de la part de particuliers ou de collectivités, lorsque ces propositions correspondent au Projet Scientifique et Culturel. Fin 2024, c'est 71 œuvres qui ont rejoint la collection, sur proposition du musée et par suite de l'avis favorable de la Direction Régionales des Affaires Culturelles. Mais quels sont ces trésors ?

Tous les sujets d'étude du musée sont concernés, des livres d'amour et d'amitié aux souvenirs de baptême, de confirmation ou de décès en passant par des carnets chromolithographiés de petits soldats vendus à l'unité par des librairies ou colporteurs aux 19e et 20e siècles.

Mais ce sont aussi des souvenirs calligraphiés, des cartes à systèmes ou encore une très belle peinture sous verre qui viennent enrichir la collection. C'est bien l'exceptionnel fonds de Liber Amicorum ou Stambbuch qui marque le clou de l'acquisition, avec des livres illustrés allant du 18e siècle jusqu'à la mi 20e siècle. Ces témoignages touchants livrés sur le papier, entre amis, amants ou familles constituent aussi de précieuses archives documentant les réflexions individuelles sur le territoire à différentes époques données de même que les pratiques de don et de contre-don dans des cadres intimes.

Gaëlle Rybienik, attachée de conservation au Parc naturel régional des Vosges du Nord

Assodev A VOS AGENDAS !

8 mai 2025 - Marché aux Puces
Tartes flambées, pizzas midi et soir
ainsi que buvette sur le parking des brasseurs

4 juillet 2025 - Animation musicale
avec Pauline Spach Buvette de l'été

2 octobre 2025 - OktoberFest
animation musicale avec DJ PFIFF Buvette

Au courant de l'année
Concours de dessins de Pâques :
pour tous les enfants des écoles de Val-de-Moder,
avec de nombreux lots à gagner.
Opération Fête des Mères.
Opérations de Noël.

Marion Kern Tobaldo, La Présidente de l'ASSODEV
Contact : assodev.vdm@gmail.com



retour en images



Quelques 300 spectateurs ont assisté au concert du Nouvel An donné par la Seven Blech Army (7BA) à l'Espace Culturel - La Scène. La 7BA est d'ailleurs sélectionnée au plus grand festival du monde de Bloosmusik à Woodstock en Autriche au mois de juin - le 5 janvier.



Une centaine d'élèves des 3^{es} du collège ont pu découvrir quelques 36 métiers présentés par des professionnels en vue d'orienter leur choix de carrière - le 31 janvier



Des jeunes du RAI et la calèche de l'association Traits Performance conduite par Marc Seel et Alain Vautard ont participé pour la 18^e année au ramassage des sapins de Noël - le 11 janvier



Le Musée a accueilli l'artiste alsacien Pascal Hausser pour une plongée fascinante dans l'univers de la peinture sous verre. Un moment privilégié où les participants ont découvert cette technique délicate et lumineuse, en peignant à l'envers sur une plaque de verre, couche après couche - le 8 février.



Les six séances proposées par le Schuemacher cabaret à La Scène ont fait salle comble avec ses sketches, vidéos, danses et autres chants - du 24 janvier au 2 février.

retour en images



Les enfants du Relais Petite Enfance ont admiré, au Musée de l'Image Populaire - François Lotz, les maisons à colombages et les villages pittoresques, écouté l'histoire de Charles et Alice et surtout... mis la main à la pâte lors d'un atelier créatif - le 13 février.



Le président de la Région Grand Est est venu visiter trois commerces ayant bénéficié du dispositif "ACCOR" (accompagnement des commerces en ruralité pour la revitalisation des bourgs) et notamment les Fleurs Roller - le 12 mars.



La commune a rendu un vibrant hommage à ses libérateurs d'il y a 80 ans, la division Cactus de la 103^e division d'infanterie américaine, en présence de quelques 230 collégiens et écoliers de CM1 et CM2. Après cette cérémonie commémorative, les élèves ont été accueillis à La Scène - Espace Culturel de Val-de-Moder, où les attendaient deux vétérans venus partager leurs souvenirs et témoigner de leur vécu. - le 14 mars.



Guidés par Nathalie Steinmann, les participants ont eu l'occasion d'observer les photographies de maisons alsaciennes de Val-de-Moder avant de personnaliser leur propre création lors d'un atelier de peinture à l'aquarelle au Musée de l'Image Populaire - François Lotz - le 22 mars

Une soixantaine de bénévoles issus de diverses associations et quelques élus ont participé au traditionnel nettoyage de printemps - le 29 mars.

jusqu'au 25 juin - Exposition «L'Alsace en images. La collection François Lotz s'expose» au Musée de l'Image Populaire - François Lotz

MAI

- 8 - Cérémonie commémorative du 8 mai devant le monument aux Morts d'Uberach
- 8 - Fête des Brasseurs, place des Brasseurs
- 8 - Marché aux puces, dans les rues de Pfaffenhoffen
- 16 - Accompagnement individuel des conseillers numériques à la Maison des Services
- 17 - Café parents organisé par le Relais Petite Enfance
- 17 - Nuit des Musées au Musée de l'Image Populaire : visite libre et deux ateliers avec l'artiste Emma Zwicker
- 23 - Accompagnement individuel des conseillers numériques à la Maison des Services
- 23 - Conférence : Le diabète Nouvelle pandémie du 21ème siècle par le Professeur Michel PINGET
- 24 - Atelier ENFANT : Fabrication de cœurs en métal repoussé (à partir de 6 ans) au Musée de l'Image Populaire
- 25 - Atelier ADULTE : Collages de feuilles d'arbres à la manière de Werderer au Musée de l'Image Populaire
- 30 - Spectacle décentralisé L'Humour des Notes, place du marché

JUIN

- 3 au 5 - Recyclage des papiers et des cartons organisé par l'Association des parents d'élèves de l'école Pierre Pflimlin
- 5 - Buvette du marché assurée par

l'amicale des pompiers, place de la République

- 6, 13, 20 et 27 - Accompagnement individuel des conseillers numériques à la Maison des Services
- 14 - Atelier ENFANT : à la découverte des maisons alsaciennes avec de la peinture aux doigts (moins de 6 ans) au Musée de l'Image Populaire
- 14 - Fête de la Musique, centre ville de Pfaffenhoffen
- 15 - Atelier ADULTE : Initiation à la fabrication d'encres botaniques à partir de plantes locales avec La Pigmentière au Musée de l'Image Populaire
- 26 au 29 - Fermeture temporaire du Musée de l'Image Populaire
- 30 - Collecte de Sang à la Maison des Loisirs

JUILLET

- 1 au 3 - Recyclage des papiers et des cartons organisé par l'Association des parents d'élèves de l'école Pierre Pflimlin
- à partir du 2 - Exposition «Oracles brodés Peintures textiles d'Aurélien Lepage» dans les collections du musée au Musée de l'Image Populaire
- 3 - Buvette du marché assurée par l'ASSODEV, place de la République
- 5 - Atelier d'été pour Enfants - Tot bag floral au pochoir (de 7 à 12 ans) au Musée de l'Image Populaire
- 6 - Atelier d'été pour Adulte - Initiation au quilling avec l'artiste CO.QUILL - Thème floral au Musée de l'Image Populaire
- 13 - Cérémonie et bal populaire
- 17 - Atelier d'été pour Adulte - Carnet relié et décoré en métal repoussé au Musée de l'Image Populaire

AOÛT

- 7 - Buvette du marché assurée par le FA Val de Moder, place de la République
- 21 - Visite contée pour Enfants - à la découverte du musée à la manière d'Hervé Tullet, illustrateur (enfants de moins de 6 ans) au Musée de l'Image Populaire
- 23 - Atelier d'été pour Enfants - Aquarelle sans aquarelle avec Armande Forst au Musée de l'Image Populaire
- 24 - Atelier d'été pour Adulte - Initiation au découpage papier - Thème floral au Musée de l'Image Populaire
- 25 - Collecte de Sang à la Maison des Loisirs de la commune déléguée d'Uberach
- 30 - Exposition d'André Pierre Schmitt - L'Art de la Peinture sous Verre au Musée de l'Image Populaire

SEPTEMBRE

- 4 - Buvette du marché assurée par l'association Festi'Val, place de la République
- 7 et 27 - Visite guidée avec l'artiste André Pierre Schmitt au Musée de l'Image Populaire

OCTOBRE

- 2 - Buvette du marché assurée par l'Assodev, place de la République

NOVEMBRE

- 6 - Buvette du marché assurée par le Conseil Municipal des Jeunes



L'INTEMPORELLE
La Walck VAL-DE-MODER



Un emplacement privilégié

Sur les hauteurs de La Walck en lisière de champs, ce programme offre un équilibre idéal entre la tranquillité de la campagne et la proximité des villes.

- Ecoles à proximité immédiate à pied : crèche, maternelle, primaire, périscolaire et collège
- Commodités : boulangeries, restaurants, supermarchés, médecins, pharmacies...
- Sport et loisirs pour toute la famille : piscine municipale, club de sport, aires de jeux et une vie associative riche

ENFANTS DE 3 À 11 ANS

ACCUEIL DE LOISIRS :

- Du 7/07 au 25/07
et du 4/08 au 14/08
au Groupe Scolaire Pflimlin



ADOS A PARTIR DE 11 ANS

LES SORTIES ADOS SUR INSCRIPTION :

- Sorties ados Europa park le 9/07 ;
karting le 11/07 ;
Total jump le 16/07.
- Activité Rafting
sur la Moder les 17,
22, 23 et 24 juillet.
- Veillée piscine
(entrée payante)
Bubbel Bump
le 10/7 de 17h à 19h30.
- Bouge l'été
à l'Espace jeunes
5, rue du Pont
67350 Val-de-Moder



LES SORTIES ADOS SANS INSCRIPTION :

Du 7/07 au 24/07, de 14h à 17h30 :
Activités gratuites sans inscription ; Baby-foot géant,
loup garou, casino géant, buzzer quizz, ...

LES SÉJOURS ADOS

- Séjour 100% danse à Brumath du 7 au 11 juillet
pour les 10 à 16 ans.
- Séjour Mer à Perros-Guirrec du 15 au 24 juillet
pour les 11 à 15 ans.
- Séjour Franco-allemand à Niederbronn-les-Bains
du 21 au 26 juillet pour les 10 à 14 ans.
- Séjour Jeu de rôle au pays d'art et d'histoire :
Thust la découverte de l'île
à Dambach-Neunhoffen du 21 au
25 juillet pour les 11 à 17 ans
- Séjour In(visible) borders en
France (Niederbronn-les-
Bains 2025), Allemagne
(Berlin 2026), Bosnie-
Herzégovine (Sarajevo
2027) du 4 au 13 août
pour les 14 à 17 ans.
- Séjour Les sentinelles de
la nature du 7 au 11 juillet
à Le Saulcy
pour les 6 à 9 ans.
- Séjour La montagne ça vous gagne
du 22 au 27 juillet
à Xonrupt Longemer
pour les 7 à 11 ans.
- Séjour Voyage humanitaire : action humanitaire
engagée par RAI en partenariat avec ATSI pour
venir en aide aux enfants du centre de rééducation
«çiçekler» qui accueille des personnes porteuses de
handicap à Van (Turquie) du 6 au 13 juillet.



MÔMES EN SCÈNE

du 29 juillet au 3 août



RÉSEAU ANIMATION INTERCOMMUNALE

8 place de l'hôtel de ville
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Tél. 03.67.10.03.15